

## Département des politiques d'Aménagements

Direction Départementale des Territoires de l'OISE

Service de l'Aménagement, de l'Urbanisme

et de l'Energie 40 rue Jean Racine

BP 20317

60021 BEAUVAIS cedex

A l'attention de Stéphane CARIN

V/Réf:

Tél: 01.49.75.12.19

Fax: 01.49.75.39.48

pascale.strysovsky@adp.fr

Lettre du 28 Juin 2019

N/Réf.:

DIA.A.U /SPC/19/0(5)

Orly, le 1 0 JUIL 2019

Objet:

Révision du PLU de la commune de LAGNY LE SEC

Consultation préalable à l'élaboration du Porter à Connaissance

Par délibération en date du 27 Mai 2019, la Commune de Lagny le Sec a prescrit la révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU).

En application des dispositions de l'article L.123-7 du code de l'urbanisme, je porte à votre attention que le Groupe ADP ne souhaite pas être associé à la révision de ce PLU.

Conformément aux dispositions des articles L132-2 et R132-1 du Code de l'Urbanisme, vous avez demandé au Groupe ADP de vous communiquer les informations utiles à l'élaboration du "Porter à la Connaissance".

Je vous informe que la commune est concernée par les documents approuvés suivants :

## **AERODROME PARIS-CHARLES-DE-GAULLE**

Plan d'Exposition au Bruit approuvé par Arrêté inter préfectoral 07-0447 du 03.04.2007

Zone(s) de bruit : D

Jean Tissiero Responsable du pôle urbanisme

Copie à : DSAC Nord - SUB RDD - 9 rue de Champagne - 91200 Athis-Mons